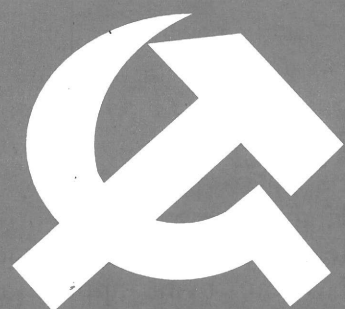




COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyiste)

Pour la construction d'un
parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en
Guadeloupe.

Pour l'émancipation des
peuples de Martinique et de
Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la
IV^e internationale.

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 5 JANVIER 2019 - n° 1211

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Pour 2019 : une lutte d'ensemble des travailleurs !

L'année 2018 s'est achevée, en laissant derrière elle une situation mondiale chaotique tant au niveau économique qu'au niveau social. Les différentes politiques menées par les dirigeants du système capitaliste mènent l'humanité vers une longue agonie sociale.

Les soubresauts de l'économie capitaliste mondiale plongent des millions de gens dans la pauvreté tandis que 1 % des personnes les plus riches ont profité de 82 % des richesses produites en 2017. Cette récupération des richesses a été possible grâce à des exonérations d'impôts pour les riches, à la réduction des salaires et à l'augmentation des revenus des actionnaires. L'année qui vient de commencer ne s'annonce guère meilleure. Les migrations de plus en plus nombreuses à cause des dictatures, des guerres ou de la crise plongent des milliers de gens dans la misère et le désespoir. Des Syriens, des Africains, des Mexicains et des Vénézuéliens, contraints de fuir leur pays, vont se réfugier dans les pays riches au péril de leur vie, espérant y trouver un avenir meilleur. La pollution, la hausse du coût de la vie, le chômage, la précarité, une nouvelle crise économique sont les autres menaces qui pèsent sur l'humanité.

La crise économique et financière générale du système provoque des soubresauts sociaux. La dégradation des conditions de vie a entraîné, en France, le mouvement des gilets jaunes où des manifes-

tants ont exprimé leur colère dans les rues, sur des ronds-points, ou des péages d'autoroute. Ce mouvement n'a pas connu une telle ampleur aux Antilles. L'explosion de colère a eu lieu sur l'île de la Réunion. Des travailleurs, des jeunes y ont manifesté leur colère avec violence !

Des mouvements de ce type il y en aura d'autres, car ils sont liés à la crise.

Macron, dans ses vœux de 2019 a annoncé la couleur. Il compte bien poursuivre sa politique au profit des riches. Il a mis en garde les classes populaires en disant qu'on ne peut pas « travailler moins et gagner plus, baisser nos impôts et accroître nos dépenses ». À sa prise de fonction, il avait supprimé les impôts pour les plus riches comme l'impôt sur la fortune (ISF), mais pas ceux des travailleurs ou des retraités. Il entend poursuivre ses attaques contre l'indemnisation des chômeurs. Macron a arrosé et continuera d'arroser la grande bourgeoisie de milliards de subventions, de dégrèvements d'impôts qui serviront à assurer ses profits, comme elle l'exige. En aucun cas, ces milliards ne serviront à créer des emplois ou à augmenter les salaires.

Suite au mouvement des gilets jaunes, les directions des grandes entreprises comme Total, Orange, ont décidé de donner une prime de Noël à leurs salariés. Le groupe Total a accordé 1 500 € de prime à chaque salarié, cela correspond à 0,47 % de leurs bénéfices qui se sont élevés à dix milliards, c'est une goutte d'eau dans un océan de profit. Ces mesures masquent la véritable question qui demeure l'augmentation générale et substantielle des salaires.

Aux Antilles, les grands groupes capitalistes sont représentés par les békés Despointes, Hayot, De Jaham, De Reynal qui ont bâti leur capital d'origine sur l'esclavage. Le seul moyen pour les travailleurs des deux îles de riposter c'est d'engager des luttes, des grèves pour l'augmentation générale des salaires, des retraites, des allocations au rythme des hausses de prix. Les travailleurs peuvent imposer des mesures en faveur des intérêts de l'ensemble de la classe laborieuse et remettre en cause les attaques anti-ouvrières et les politiques d'austérité. Que cette potentialité se transforme en réalité, c'est notre vœu pour 2019.

Guadeloupe

La grève à Carrefour Milénis et Promocash se poursuit



LIRE p. 4 et 5

Martinique

Transports en commun, le scandale va continuer

LIRE p. 3

Guadeloupe

Banane : les ouvriers n'ont pas fait de cadeaux aux planteurs !



LIRE p. 3

Martinique

Éducation : les lycéens mobilisés

Au cours des deux semaines précédant les congés de Noël, les lycéens de l'ensemble des établissements de l'île se sont mobilisés. Jusqu'à 20 lycées tant publics que privés sur les 23 de l'île ont été perturbés : blocages des entrées, manifestations avec prises de parole. En cause, la mobilisation des élèves qui protestent contre les nouveaux programmes et la plateforme Parcoursup.

Sous prétexte de rénovation, le gouvernement a procédé à la refonte des programmes conduisant à l'obtention du bac. Ces réformes concernent autant le bac général que le bac professionnel. Elles devraient être engagées à partir des classes de seconde dès 2019.

S'agissant du bac pro, une part plus importante est faite à l'ap-

prentissage dans la nouvelle organisation. Concernant le bac général, l'introduction des spécialités dispensées uniquement dans certains lycées met en péril l'avenir de nombreux établissements. Dans les deux cas, ce sont également des dizaines de postes d'enseignants qui pourraient être supprimés. Les élèves quant à eux jugent que la ré-

forme rend leur parcours plus compliqué. En effet, de nombreuses questions ne sont pas résolues. Ils pensent qu'ils devront faire les choix de ces spécialités dans des conditions arbitraires. De plus, rien n'est prévu pour la prise en charge réelle des élèves qui auront à suivre des cours dans des établissements différents.

Ces changements ont donc provoqué l'inquiétude des lycéens qui ont décidé de se mobiliser. Plusieurs établissements ont été bloqués et les cours n'ont pas pu se dérouler. Des associations de parents d'élèves ainsi que des syndicats enseignants se sont également impliqués en soutenant les lycéens. Vendredi 14 décembre 2018, des lycéens ont

défilé dans les rues de Fort-de-France, en même temps que la CGTM qui avait appelé à la grève ce jour-là.

Pour tenter de désamorcer la situation, deux lycéens ont été invités à participer à une réunion en France destinée à lever toutes leurs inquiétudes. Sans résultat pour le moment, ce qui a conduit les élèves à décider de relancer leur mobilisation à la rentrée en janvier 2019.

Sous couvert de rénovation des diplômes et des filières, le gouvernement poursuit sans faiblir sa politique d'économies. Mais sa communication n'est pas parvenue à masquer ses véritables intentions et objectifs.

Guadeloupe

Les lycéens ont fait entendre leur colère

Au mois de décembre, la quasi-totalité des lycées de Guadeloupe ont fait grève.

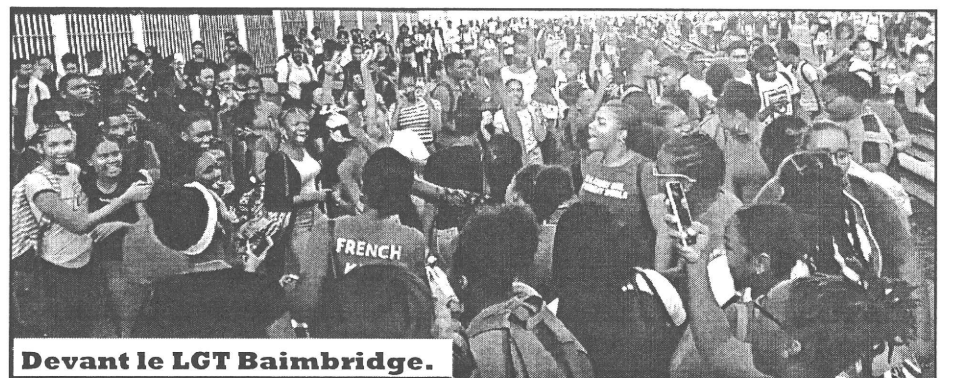
Ce sont les élèves du lycée agricole de Baie-Mahault qui ont lancé le mouvement le lundi 10 décembre. Les jours suivants, les lycéens de toute la Guadeloupe ont suivi leur exemple. Ils protestent contre Parcoursup, le système de sélection qui a été mis en place pour entrer à l'université, et contre la réforme du bac programmée par le gouvernement.

Ces mesures inquiètent à juste titre les lycéens, qui craignent d'être laissés pour compte. C'est particulièrement le cas pour les jeunes des classes populaires. Dans les filières profession-

nelles, le gouvernement réduit les enseignements généraux (maths, français, langues...) afin de fournir aux patrons des jeunes peu instruits, plus faciles à exploiter.

Les lycéens ont aussi dénoncé leurs problèmes quotidiens comme les coupures d'eau, le manque de matériel, ou les locaux délabrés. Ils ont également protesté contre les brimades qu'ils subissent dans de nombreux établissements.

Là encore, ce sont les lycées professionnels qui pratiquent le plus les abus de pouvoir, et ce n'est



Devant le LGT Baimbridge.

pas un hasard car il s'agit d'appréhender la docilité aux futurs travailleurs.

Pendant plus d'une semaine, les lycéens ont manifesté et organisé des barrages filtrants. Les gendarmes et les policiers ont réagi

de manière disproportionnée, brutalisant certains jeunes, arrêtant d'autres au hasard... Mais de nombreux élèves ne se sont pas laissés intimider. Au lycée agricole, la grève s'est prolongée jusqu'aux vacances de Noël.

Affaire Wendy : un acharnement qui frise le ridicule

Les dirigeants de l'université des Antilles, classée dernière du classement des universités françaises, ont-ils voulu se rattraper en étant les premiers dans la répression ?

Le 20 décembre, Wendy est passée devant la commission de jugement de l'université. Une semaine plus tard, elle a écopé de la plus lourde sanction possible : cinq ans d'exclusion de toute université en France.

Au mois de juillet, Wendy a découvert que la fac de droit lui refusait son passage en deuxième année à cause d'erreurs dans ses notes. Pour un des examens, sa copie avait même été perdue. Elle a décidé de ne pas se taire, et de protester pour être

rétablie dans ses droits. Plutôt que de reconnaître leurs erreurs, les responsables de l'université l'ont accusée d'avoir essayé de tricher.

La décision prise par la commission de discipline n'est pas une surprise, dans la mesure où les dirigeants de l'université avaient déjà publiquement condamné Wendy. La procédure disciplinaire n'était qu'une mascarade destinée à justifier a posteriori les calomnies proférées par Montauban, le doyen de la fac

de droit, puis par Janky, le président de l'université. Ces messieurs, exaspérés par la résistance d'une « petite étudiante de rien du tout », ont commandité une procédure disciplinaire destinée à l'achever.

La gravité même de la sanction, complètement disproportionnée, prouve bien que leur problème n'est pas de punir Wendy pour une soi-disant tentative de fraude, mais de la punir parce qu'elle refuse de baisser la tête. Dans son dossier disciplinaire, il y avait tous les tracts publiés par le journal *Rebelle !*, comme si Wendy en était responsable et comme si cela prouvait sa culpabilité !

Les dirigeants de Fouillol veulent éviter que les autres étudiants, qui subissent les dysfonctionnements de la fac sans protester, ne changent d'attitude. Ils s'acharnent donc contre Wendy pour faire un exemple.

Mais Wendy a déjà déclaré qu'elle ira jusqu'au bout, et elle a raison. Cette sanction disciplinaire n'est qu'une péripétie dans son bras de fer contre les dirigeants de l'université qui abusent de leur pouvoir. Au niveau juridique, le combat va continuer grâce à l'avocat de Wendy, maître Calvaire. Et sur le terrain, la mobilisation aussi va continuer pour obtenir justice pour Wendy !

Banane : les ouvriers n'ont pas fait de cadeaux aux planteurs !

Dans plusieurs plantations, les planteurs ont du perdre de leur arrogance face à la détermination des ouvriers.

Le 20 décembre, Dambas, surnommé l'esclavagiste noir, a été condamné à verser 2000 € à chacun des frères Yenkamah. Il avait saisi le tribunal administratif pour pouvoir licencier les deux militants. Mais le tribunal lui a donné tort sur la prétendue « faute grave » des deux camarades. Cette victoire servira à la vingtaine de camarades que Dambas a licenciés pour le même motif.

Le même jour, suite à la protestation de la CGTG banane, le tribunal administratif a prononcé l'annulation des élections syndicales à la SA Bois-Debout. C'est dommage pour le petit-fils Dormoy, Block de Friberg, qui avait mis tous les moyens pour que « sa liste » obtienne des sièges.

Les ouvriers qui ont cru bon de se présenter sur la liste de leur patron auront aussi le temps de se raviser et de rejoindre leur camp avant les nouvelles élections.

Le 21 décembre, sur la plantation Saint-Denis, les travailleurs sont allés réclamer des comptes au nouveau gérant concernant la prime de fin d'année qui aurait dû être versée le 15 décembre. Le nouveau gérant a d'abord tenu tête en expliquant que maintenant la prime sera versée à la fin du mois de décembre. Les ouvriers ont refusé de prendre le travail. Sous pression, le gérant a versé la prime intégrale dès l'après-midi.

Dans plusieurs plantations, les planteurs avaient annoncé que la



Mobilisation des ouvriers devant le tribunal des Prud'hommes, le 15 novembre 2018.

prime de fin d'année serait versée en retard et qu'elle serait réduite à cause des jours de chômage partiel. Les ouvriers de Saint-Denis ont montré la voie à suivre pour toucher la prime in-

tégrale en temps et en heure. Quelques jours après, leurs camarades de la plantation de Nara Max débrayaient eux aussi pour obtenir leur prime de fin d'année !

Martinique

Transports en commun, le scandale va continuer

La CTM (collectivité territoriale de Martinique) est confrontée de manière chronique à la désorganisation des transports publics sur les communes du Centre (Fort-de-France, Schoelcher, Saint-Joseph et Lamentin). Son administration dédiée Martinique-Transport vient de décider de suspendre - dans six mois - la délégation de service public dont bénéficie la CFTU (Cie Foyalaïse de Transport Urbain).

Alfred Marie-Jeanne a sans doute jugé qu'une initiative sur ce terrain pouvait être populaire. Sera-t-il pour autant mis fin à cette usine à gaz, cet empilement d'intérêts privés qui vivent sur le service public ? Rien n'est moins sûr !

Pendant les six mois de délai il peut y avoir bien des tractations obscures. Louis Boutrin pour Martinique-Transport s'est bien gardé de dire que les transports passeraient définitivement en

régie, c'est-à-dire en gestion directe par la CTM. Il a dit s'orienter soit vers une régie provisoire, soit vers une nouvelle délégation de service public.

Les multiples délégataires, sous-traitants et autres cotraitants, SMTV, SAT, Sotravom, et autre GTAC vont se bousculer, chacun voulant préserver son petit pré carré. Et même une régie, dans cette société où les profits priment toujours sur l'intérêt de

la collectivité, permettrait de continuer à servir en sous-main des intérêts privés.

La majorité de la CTM a ainsi, de plus, lancé une peau de banane sous les pieds de ses adversaires politiques du PPM, à la mairie de Fort-de-France, dont les liens avec la directrice de la CFTU sont connus. D'ailleurs Johnny Ajar, du PPM, l'un des actionnaires représentant la ville de Fort-de-France, s'est empressé de déclarer qu'il ne fallait rien

changer, alors que la situation exécrable de ces transports en commun dure depuis des dizaines d'années, au grand mécontentement des usagers et des salariés. Tous autant qu'ils sont, les politiciens locaux ont été, sont, et restent, dans cette affaire, opposés aux intérêts généraux. Ils sont incapables de prendre la moindre initiative sachant qu'ils risqueraient de mécontenter des intérêts privés, devant lesquels ils sont tous à genoux.

Education, fonction publique : suppressions de postes en guise d'étrennes

Le ministre de l'éducation nationale, Jean Michel Blanquer, avait déjà annoncé le 16 septembre 2018, les suppressions de 1800 postes (1400 d'enseignants dans le second degré et 400 d'administratifs). « Il y a aussi les suppressions que nous ferons dans l'enseignement privé », avait précisé le ministre le lendemain sur une radio. « Le volume d'enseignement sera évidemment maintenu à travers le re-

cours aux heures supplémentaires, exonérées de cotisations salariales, donc plus rémunératrices pour les professeurs », a encore ajouté le ministre.

L'académie de Martinique devrait ainsi se voir dépouillée de 101 postes soit 96 postes d'enseignants (second degré) et 5 postes d'administratifs.

Ces mesures de restrictions et d'austérité ne répondent qu'à un

objectif : satisfaire les exigences des riches, des possédants capitalistes. Ces derniers bénéficient ainsi des milliards d'euros de réductions d'impôts et d'exonérations de charges. C'est pour satisfaire aux exigences des mêmes que 2130 postes seront également supprimés à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), et 800 à Pôle Emploi. Le premier ministre, Édouard Philippe, avait déjà pré-

cisé en août 2018 que 4 500 postes seraient supprimés dans la fonction publique d'État en 2019, et plus de 10 000 en 2020.

La mise en œuvre de ces mesures entraînera inéluctablement la dégradation des conditions de travail des personnels. Et ce n'est pas l'annonce d'heures supplémentaires exonérées d'impôt en guise de carotte qui rendra la pilule moins amère.

Guadeloupe

La grève à Carrefour Milénis et Promocash se poursuit

Depuis le 22 novembre, les travailleurs de Carrefour Milénis et Promocash sont en grève.



Mobilisation du 31 décembre 2018 devant Promocash.

Ils refusent la diminution de leur revenu. C'est ce que comptaient imposer les Despointes aux 260 salariés des deux magasins qui forment une unité économique et sociale.

En septembre 2017 les employeurs ont dénoncé les accords d'entreprises permettant aux salariés de toucher diverses primes (ancienneté, transport, vacances, prime Bino...). Ces accords gagnés par plusieurs générations de salariés lors de grèves et de négociations annuelles obligatoires sont plus favorables que la convention collective du secteur. Le 30 novembre, les Despointes ont décidé d'appliquer unilatéralement ce recul sans précédent pour les employés. Cela représente une diminution de salaire de 1600 à 2000 € chaque année par employé.

Les patrons de ce groupe capitaliste richissime, qui réalise des profits énormes ne s'attendaient pas à une réaction massive des salariés. Le directeur du supermarché, Olivier Larue, avec la morgue que lui connaissent les travailleurs, avait tablé sur tout au plus une semaine de conflit. Mais les employés en ont décidé

autrement. Une très grande majorité d'entre eux ont refusé par la mobilisation et la grève, de se laisser dépouiller. La ligne de caisse de Carrefour Milénis est totalement en grève ce qui a obligé le directeur à fermer l'hypermarché. Il a bien tenté de remplacer les titulaires par des intérimaires. Mais mal lui en a pris. L'inspection du travail interpellée par les grévistes, lui a intimé l'ordre d'arrêter.

La direction des deux magasins, Carrefour et Promocash, continue de jouer le pourrissement du conflit pour tenter de venir à bout de la détermination des travailleurs. Les directeurs ont purement et simplement demandé aux travailleurs de reprendre le travail à l'occasion de deux parodies de réunion. Selon eux, en l'absence de signature par les représentants du personnel de leur proposition d'accord, la loi leur permet de revenir sur tous les avantages salariaux qu'avaient conquis les travailleurs. Pour décourager les grévistes, le treizième mois, versé à la fin du mois de décembre, n'a pas été versé en totalité.

Thierry Sablon, l'un des direc-

teurs du groupe, se répand en mensonges sur les ondes radio et dans la presse écrite en faisant passer les employés de Milénis et de Promocash pour des privilégiés.

Pendant les fêtes de fin d'année, la direction a encore fait appel à des intérimaires, comptant sur les congés des inspecteurs du travail. Une nouvelle réunion a eu lieu le 31 décembre à la demande de la direction, à son corps défendant. Les grévistes qui ont installé leur piquet en évidence, à l'entrée de l'hypermarché, sont soutenus par la population. Ils reçoivent des dons en nature et en argent pour les

aider à tenir. Des auditeurs ont lancé à la radio un appel au boycott des magasins des Despointes, en particulier de l'hypermarché.

Face à la popularité de la grève, la direction a voulu faire croire qu'elle était prête à discuter. Mais dans le même temps, les salariés ont été destinataires d'un courrier affirmant que la direction commencera la mise en place de son plan dès janvier 2019. Ce courrier est une nouvelle provocation pour les grévistes. Il n'est rien sorti de positif de la réunion du 31 décembre. Les grévistes sont déterminés à maintenir leurs droits.

Conférence de presse des grévistes, le 27 décembre 2018.



Noël sur le piquet de grève

Quand les travailleurs de Milénis en grève depuis le 22 novembre ont réalisé qu'ils seraient encore en lutte au moment des fêtes de fin d'année, ils ont décidé d'organiser un Noël pour leurs enfants

et les collègues sur le piquet de grève. Avec la participation de chacun ils ont réussi cette soirée, une petite victoire sur l'arrogance et l'intransigeance de la direction. Au son du Ka (tambour tra-

ditionnel), ils ont entonné plusieurs chants humoristiques spécialement composés sur les épisodes de la grève. Depuis, la tente installée à Milénis pour la circonstance tient lieu de piquet

de grève. Les grévistes le tiennent jour et nuit. Les travailleurs d'autres entreprises sont invités à y apporter leur soutien.

Succès du meeting à Milénis

Le 28 décembre les grévistes ont organisé un meeting à l'entrée du parking du centre commercial. Près de 300 personnes y ont participé. Les organisations Combat

ouvrier, le journal *Rebelle !*, Nonm et le PCG ont d'abord exprimé leur soutien aux grévistes. Puis une dizaine de travailleurs et surtout des travailleuses ont pris

la parole en affirmant leur détermination à mener le combat jusqu'au bout. Les nombreux participants ont ensuite apporté leur soutien financier en contribuant à

la caisse de grève et en achetant des repas et des boissons. La soirée s'est poursuivie au Ka.

Grève Carrefour Milénis, Promocash

31 décembre : mobilisation réussie !

La direction avait proposé le 31 décembre une « rencontre » aux grévistes de Carrefour Milénis et de Promocash dans les locaux de la direction du travail à Jarry. Pour montrer leur détermination, les travailleurs se sont mobilisés dès 5h30 devant le magasin Promocash. Ce magasin était resté ouvert pendant la grève, les cadres ayant accepté de remplacer les grévistes. Mais les travailleurs ont déjoué cette manœuvre et le directeur n'a pu que constater que Promocash devrait rester fermé en ce jour de particulièrement grosse affluence ! Lors de la « rencontre », la direction s'est montrée moins arrogante que d'habitude. Elle a dû se contenter de calomnier les grévistes à la radio, en préten-



Mobilisation devant Promocash.

dant qu'ils s'étaient montrés violents, ce qui est parfaitement

faux. Les travailleurs étaient très satisfaits de leur action, et cela

leur a donné des idées pour continuer leur lutte.

France

Gilets jaunes : le ras le bol

Le mouvement des gilets jaunes a explosé en France à l'occasion de l'annonce de la hausse des taxes sur le carburant, à la fin du mois d'octobre.

C'est la goutte qui a fait déborder le vase : malgré le recul du gouvernement sur ce nouveau racket exercé sur la population, le mouvement s'est développé, a gagné en intensité. Des revendications très variées se sont fait jour, témoignant dans leur grande majorité de l'exaspération populaire face à la faiblesse des revenus. On a vu se mobiliser des couches sociales très disparates : infirmières libérales, camionneurs, petits patrons, beaucoup de petits retraités et aussi beaucoup de salariés. Ils sont jusqu'à présent soutenus par une grande majorité de la population.

Les manifestants revendiquent l'augmentation du pouvoir d'achat et de plus en plus la hausse des salaires, alors que ceux-ci, comme les pensions de retraites, sont bloqués depuis des années et ne suivent pas la hausse des prix. Ils réclament que soit mis fin à la précarité. Face à un pouvoir arrogant et méprisant, ils réclament de vivre correctement et que leurs voix soient prises en compte. D'autres revendications portent sur l'écologie, s'opposant aux gros pollueurs tel Total. D'autres réclament une nouvelle constitution et que soit mis en œuvre un référendum citoyen.

Les mobilisations se sont renforcées jusqu'à mi-décembre, réu-

nissant des centaines de milliers de manifestants. À plusieurs reprises les manifestants s'en sont pris violemment aux symboles de la richesse dans les beaux quartiers de Paris : bris de vitrines de luxe, banques, assurances attaquées. L'arc de triomphe symbole de la bourgeoisie française et de ses gouvernants a été occupé et tagué.

Les manifestations se sont ensuite affaiblies mais le mouvement se poursuit, avec des ronds-points bloqués. Beaucoup de gilets jaunes ne désarment pas et ils ont raison.

Le gouvernement amorce un repli

Le recul annoncé de la hausse des taxes sur le carburant n'a pas eu l'effet escompté. La colère étant bien plus large et profonde, le gouvernement a été contraint de prendre certaines décisions pour tenter de la calmer. Le projet de loi intitulé « mesures d'urgence économiques et sociales » a été voté par le parlement le 21 décembre.

Une prime d'activité de 90 euros est instituée pour les bas salaires. Elle est prélevée sur les fonds d'action sociale, les patrons n'auront rien à déboursier. Et comme toute prime, elle peut disparaître facilement. Le SMIC est revalorisé de 1,5%, soit envi-

ron 16 euros net de plus par mois pour un temps plein, c'est-à-dire quasiment rien. Les retraités les plus modestes échapperont à la hausse de la CSG. Elle leur sera cependant ponctionnée jusqu'au 1er juillet, et le trop perçu depuis le 1er janvier leur sera reversé. Les retraites restent gelées.

Une prime exceptionnelle de 1000 euros pourra être versée par les entreprises aux salariés. Elle est exonérée de charges sociales et de l'impôt sur le revenu. Mais elle n'est pas obligatoire : c'est au bon vouloir des capitalistes. Une vingtaine de grands groupes ont annoncé leur accord pour cette prime ponctuelle. D'autres, tels Carrefour, PSA, Arcelor ou Apple ont refusé.

Ces mesures n'apportent donc pas grand-chose, sinon prendre d'une main ce qui est accordé de l'autre. Même si la mobilisation marque le pas, ces annonces ne suffiront pas à décompresser la colère.

Ce recul n'est qu'un début

Même minimales, ces mesures constituent un recul. La mobilisation populaire, bien que minoritaire, a fait ravalier à Macron son arrogance. Travailleurs, jeunes des lycées, chômeurs, re-

traités ont affronté les forces de la répression et il est bien possible qu'ils n'en restent pas là. Les manifestations peuvent reprendre, en janvier ou plus tard. C'est ceux qui se battent qui ont raison.

Ce que les médias appellent la baisse du pouvoir d'achat, se traduit pour nombre de travailleurs par des difficultés de fin de mois, le compte dans le rouge, des difficultés pour se déplacer voire se nourrir correctement. Face à cela, une prime ponctuelle ne suffira pas. Il faut exiger des augmentations de salaires. Si les prix augmentent, les salaires devraient augmenter en même proportion. Quant à la loi Macron et autres loi travail, la mobilisation des gilets jaunes a montré qu'il est possible de faire reculer le gouvernement et de lui imposer une loi « mesures d'urgences ».

Le grand patronat a largement les moyens d'augmenter les salaires. Tous les chiffres publiés sur les profits et les dividendes des actionnaires le prouvent. Ce qui peut l'y contraindre, c'est la peur de perdre plus qu'il n'est obligé de lâcher. Le levier qui peut le contraindre à bouger, les travailleurs l'ont en leurs mains : c'est la grève.

Le drapeau des travailleurs, c'est le drapeau rouge

Tags sous les ponts, succession de tribunes dans la presse, apparitions publiques du drapeau en question dans des manifestations, la campagne de promotion du drapeau « rouge-vert-noir » ne peut être ignorée.

Selon les écrits de militants nationalistes, les couleurs rouge-vert-noir ont été utilisées sous forme de foulards ou bandeaux, en signe de ralliement lors de rébellions anti-esclavagistes et aussi lors de l'Insurrection du Sud de 1870. Elles sont réapparues dans les années 60 au moment de l'affaire de l'OJAM (organisation de la jeunesse anti-colonialiste de la Martinique).

Les jeunes de cette organisation avaient critiqué dans un manifeste le statut départemental et revendiquaient le droit à l'émancipation du peuple martiniquais. Depuis, les trois couleurs rouge-vert-noir, associées sous la forme actuelle d'un drapeau, ont été utilisées par les différents courants nationalistes, qu'ils soient autonomistes ou indépendantistes.

Pour sa part, Marie-Jeanne a lancé, au nom de la CTM (collectivité territoriale de la

Martinique), un jeu-concours pour le choix, en trois semaines, avant le 3 janvier, d'un drapeau et d'un hymne... pour identifier la Martinique lors des manifestations sportives.

Marie-Jeanne, président de la CTM, dirigeant du MIM (Mouvement indépendantiste martiniquais) renierait-il maintenant le drapeau rouge, vert, noir ? Ou bien s'agit-il de ne pas froisser ses alliés de la droite au sein de la CTM, les Yan Monplaisir et ses compères hostiles à l'indépendance ?

Pour les communistes révolutionnaires, le drapeau des masses, le drapeau des travailleurs, c'est le drapeau rouge. Fidèles à la tradition révolutionnaire du prolétariat français et révolutionnaire depuis très longtemps, c'est ce drapeau-là que nous invitons les travailleurs à choisir et à lever. C'est le drapeau de la révolution sociale

contre les exploiters. Nous nous opposons donc à l'opinion d'Hélène Beroard, du Lyannaj Rouge-Vert-Noir, qui a déclaré au cours d'une conférence de presse, le 18 décembre 2018 : « [ce drapeau] est quelque chose de plus grand, de plus fort que nous, qui fait référence à toutes les composantes de la société martiniquaise ».

Les travailleurs des bananeraies ont été empoisonnés au chlordécone. Ils n'ont pas besoin de références communes avec les capitalistes de la banane, bien martiniquais, qui sont responsables de cet empoisonnement.

Ce même « Lyannaj », dans son communiqué, écrit : « le combat pour un drapeau et un hymne martiniquais est un combat [...] pour la reconnaissance, par nous-mêmes et par tous, de notre Personnalité, de notre Singularité, bref de l'Existence... des Martiniquais. »

Ce mélange des classes derrière le mot « Martiniquais » nous, communistes révolutionnaires, appelons les travailleurs à le combattre.

Les classes exploitées, en Martinique comme ailleurs, ont un combat à mener pour un avenir meilleur. Elles ont besoin pour cela d'être libres de toute illusion sur une quelconque communauté d'intérêts avec leurs exploiters, fussent-ils de la même couleur de peau ou nés sur la même île.

Le drapeau rouge-vert-noir, s'il était amené à représenter une force, représenterait en fait pour les travailleurs une force hostile visant à les faire taire, comme l'est maintenant le drapeau bleu-blanc-rouge. Les travailleurs ne peuvent avoir qu'un drapeau, présent dans leurs luttes aux quatre coins du globe : le drapeau rouge.

France

L'usine Ford de Blanquefort ferme : des milliers de travailleurs sur le carreau

Dans un communiqué daté du 13 décembre, la direction de Ford a confirmé la fermeture définitive de l'usine de Blanquefort, près de Bordeaux, en août 2019. Elle a rejeté un nouveau plan de reprise de l'usine par une autre société, Punch Power Glide. Ce sont près de 900 emplois directs qui devraient disparaître, et 3 000 si l'on compte les emplois indirects de la sous-traitance par exemple.

Des ministres impuissants en ont été réduits à pleurnicher, comme celui de l'économie Bruno Le Maire qui parle de trahison. Benjamin Griveaux, le porte-parole du gouvernement, a fait du vent et a menacé d'écarter Ford des appels d'offre publics. La métropole de Bordeaux demande à Ford le remboursement de 1,7 million d'euros d'aides versées par la collectivité au constructeur pour éviter la fermeture.

Auparavant, le gouvernement et les politiciens locaux avaient fait

croire aux travailleurs et à la population qu'une solution de reprise était possible. Ils ont poussé les salariés à accepter des conditions de travail dégradées, des salaires gelés pour que Ford accepte le plan de reprise de l'entreprise Punch Power Glide qui prévoyait de maintenir 300 à 400 emplois. Un chantage qui n'a abouti qu'à retarder l'échéance : Ford a de nouveau refusé la reprise et veut fermer l'usine.

Pourtant Ford n'est pas à plaindre. En 2017, ce construc-



Manifestation des ouvriers et de leurs soutiens, le 30 juin 2018 à Bordeaux.

teur automobile a réalisé plus de sept milliards de dollars de profits.

Ce scénario a un goût de déjà-vu et déjà vécu : une entreprise qui fait des bénéfices décide de fermer une usine, des milliers de salariés sont sacrifiés. Des politiciens de tous bords accourent

pour arroser de millions d'euros les capitalistes responsables de ce carnage social.

Aujourd'hui, le gouvernement est sans doute vexé, car la décision de Ford montre que ce sont ses maîtres capitalistes qui décident vraiment.

Histoire et indépendance de la Barbade

À la Barbade, le mois de novembre comme les années précédentes a été consacré à une célébration grandiose de l'indépendance de l'île obtenue le 30 novembre 1966.

De l'occupation coloniale à la première guerre mondiale

La Barbade a été occupée par les Anglais en 1627 et est restée leur colonie pendant environ 300 ans. Elle est très vite devenue une terre de canne à sucre et d'esclavage comme dans toutes les Amériques. L'esclavage sera aboli en 1834. Les anciens esclaves n'ont commencé à être payés qu'en 1838, après une période de « salariat-nourris-logés sans paie » instaurée par les planteurs.

Les relations n'ont pas toujours été sereines entre Barbade et la Grande Bretagne. Très tôt, en 1651, il a été question d'indépendance. Les Anglais de Barbade, les Blancs donc, protestaient contre le fait que toutes les décisions les concernant étaient prises en Grande-Bretagne sans tenir compte de leur avis. Les relations commerciales avec l'Angleterre avaient même été rompues.

Les luttes ouvrières des années 30

La première guerre mondiale qui conduit des Barbadiens noirs en Europe met en évidence les discriminations entre eux et les citoyens anglais. À Barbade les descendants d'esclaves ne peuvent voter à moins d'avoir des revenus considérables. Dans les années 1930, un mouvement de contestation commence contre ces exclusions du vote pour les Noirs. La revendication d'indépendance paraît. En 1938, un jeune avocat barbadien

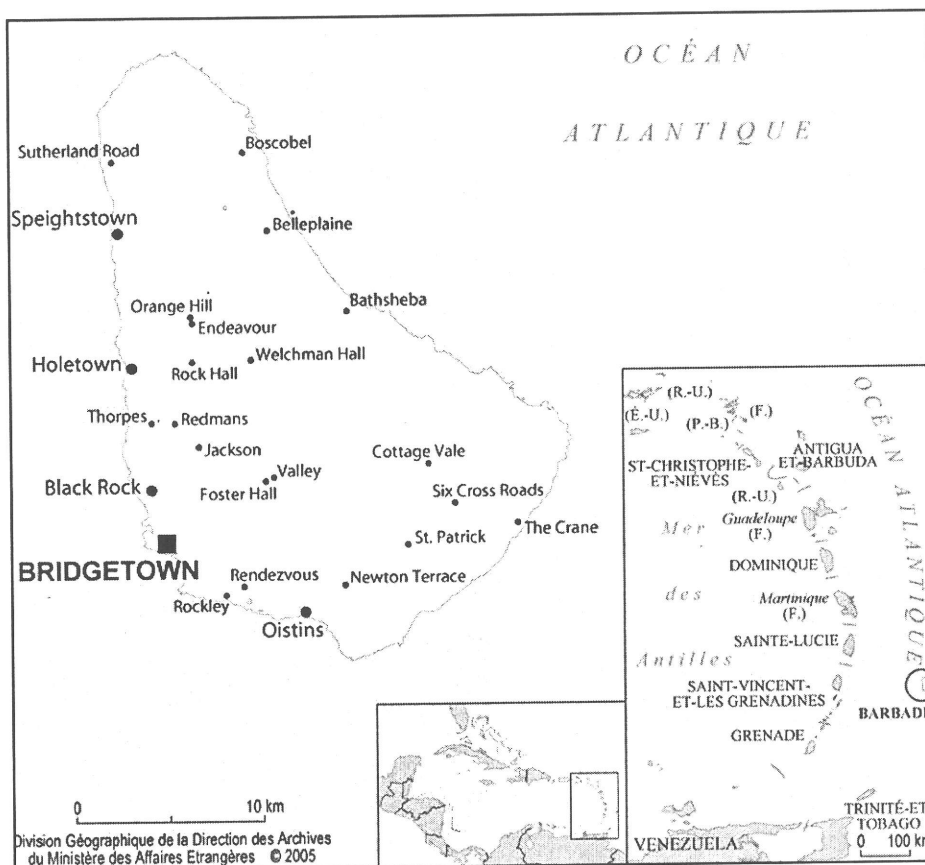
Sir Grantley Adams, crée le *Barbados Labour Party* (Parti travailliste de Barbade) pour mener ce combat. Adams mène aussi la lutte avec les travailleurs pauvres contre ce qu'il appelle « l'oppression de la plantation », le pouvoir des grands planteurs.

À la fin des années 1930, les luttes ouvrières sont puissantes mais sévèrement réprimées. Un militant du syndicat BWU (*Barbados Workers Union*), Clement Payne, est ainsi déporté à Trinidad, après des émeutes où des centaines de travailleurs sont arrêtés, 40 blessés gravement et 14 tués. Payne est considéré comme un révolutionnaire.

Émergence des notables locaux à travers les syndicats

Grantley Adams devient président du syndicat BWU de 1941 à 1954. En 1942 le montant de revenus exigé pour le vote des Noirs diminue. En 1951, le suffrage universel est établi à la Barbade. Ainsi, en 1954 Adams peut être élu *Premier of Barbados* dans le premier gouvernement local. Ce politicien participe aussi à la construction d'organisations syndicales et politiques caribéennes. Ainsi la *West Indian Federation* (Fédération des West Indies) va contribuer à l'indépendance de la Barbade.

Un autre politicien a conduit la Barbade à l'indépendance : Errol Walton Barrow. Le DLP (Democratic Labour Party) Parti travailliste démocratique qu'il a créé en 1955 gagne les élections en 1961. Barrow remplace Adams comme Premier de la



Barbade alors colonie. Il reste à la tête du gouvernement jusqu'en 1976.

Indépendance et masses exploitées

Le 30 novembre 1966, Barrow devient le Premier ministre de la Barbade indépendante. Cet avocat, ancien combattant de la guerre 1939-45, au comportement simple, modeste, est considéré comme un héros national : on l'appelle « le père de l'indépendance ». Il a contribué à l'installation de la Sécurité sociale, à la construction de la CARIFTA, organisme d'entente commerciale dans la Caraïbe, devenu le CARICOM (Caribbean community). Barrow défend le développement du tourisme. Il dénonce la mainmise des pays riches sur le tiers monde. Après l'épisode du pre-

mier ministre Tom Adams, fils de Grantley, Barrow est réélu premier ministre en 1986 et décède un an après. Tom Adams est celui qui, élu de 1976 à 1986 a soutenu l'invasion de Grenade par les troupes US.

Depuis 1966, la Barbade est le 4^{ème} pays de la Caraïbe anglophone à avoir pris son indépendance. Elle a son drapeau, son hymne national. Mais jusqu'ici la Barbade reste au sein du Commonwealth sous la direction de la reine d'Angleterre. Les luttes ouvrières menées contre la domination britannique ont contribué à l'instauration de l'indépendance et ont permis quelques réformes démocratiques mais n'ont pas suffi à garantir la fin de la précarité et de l'exploitation.

France

Morte en attente aux urgences

Une femme a été retrouvée morte aux urgences de l'hôpital Lariboisière, à Paris, douze heures après y avoir été amenée par les pompiers.

Tout ce temps, elle était restée sur un brancard sans voir un médecin. Sa famille est conster-

née en Martinique. Les responsables de ces morts sont les directions des hôpitaux et surtout les ministres qui, non seulement tolèrent cette situation, mais l'aggravent en réduisant constamment le personnel hospitalier.

Guadeloupe

Une justice au service du patronat

Élie Domota a été jugé en appel mardi dernier au prétexte qu'il aurait bousculé un cadre de BMW. Le jugement sera rendu le 22 janvier.

Dans un premier procès, il a été condamné à 300 € d'amende.

Pourtant, le cadre soi-disant molesté avait retiré sa plainte.

Mais l'État avait sanctionné Domota quand même, pour satisfaire le chef du Medef Bruno Blandin, qui veut réprimer toute revendication des travailleurs.

Haïti : Régala, mort d'un tueur au service de la bourgeoisie haïtienne

L'ancien général William Régala est mort le 23 décembre 2018, à 81 ans, dans sa résidence à Port-au-Prince.

Macoute notoire sous la dictature de François Duvalier, il fut en août 1964 l'exécuteur du massacre de plusieurs familles à Jérémie, membres de l'opposition à Duvalier avec le groupe Jeune Haïti. Cet événement est connu sous le nom de «Vêpres de Jérémie» où 27 personnes (hommes, femmes et enfants), ont été tuées. Il est alors nommé général des forces armées d'Haïti.

Sous la dictature de Jean Claude Duvalier il était le numéro 2 de l'armée à la tête des services de répression.

Le 7 février 1986 la population en révolte déchoukai le régime dictatorial des Duvalier, William Régala, associé au général Henry Namphy, se retrouva membre du Conseil National de Gouvernement. Une clique de militaires et de politiciens fut mise en place pour contenir la fureur de la population et préserver le pouvoir de l'armée au service de la bourgeoisie.



Les élections démocratiques attendues après la dictature furent noyées dans le sang en novembre 1987.

La campagne électorale présidentielle avait été marquée par l'assassinat de candidats et d'un juge et surtout par une campagne de terreur dans les quartiers populaires avec des assassinats perpétrés par des militaires et des macoutes. Dans certains quartiers des brigades de protection avaient été mises en place par les habitants pour donner l'alerte en cas d'intervention de forces paramilitaires ou militaires.

Le 25 novembre 1987, William Régala, alors ministre de l'intérieur, décrétait que les brigades de vigilance étaient hors la loi. Ainsi le 29 novembre des militaires attaquaient les bureaux de vote dans tout le pays faisant de ces élections un massacre empêchant l'expression du vote populaire.

La presse a retenu le massacre perpétré dans le bureau de vote de la ruelle Vaillant à Port-au-Prince où une vingtaine d'électeurs furent assassinés. Les autres départements, surtout l'Artibonite, furent également touchés par cette vague de ter-

reur. Ejecté du gouvernement lors du coup d'État d'un autre militaire, Prosper Avril, Régala s'était réfugié en République Dominicaine et avait bénéficié de la protection du président Joaquín Balaguer. En 1991, la République Dominicaine avait refusé la demande d'extradition de la justice haïtienne sous prétexte de l'inexistence d'accord d'extradition entre les deux Républiques.

William Régala fut un de ces militaires qui ont tué, massacré au service de la bourgeoisie haïtienne, il a été protégé par celle-ci jusqu'à sa mort.

États-Unis : Mumia Abu Jamal peut faire appel de sa condamnation

Mumia Abu Jamal a obtenu le droit de faire appel de sa condamnation lors d'une audience qui s'est déroulée le 26 décembre.

Cette décision du juge Tucker est fondée sur le fait que Ronald Castille, chef de la Cour suprême de Pennsylvanie, aurait dû se récuser lors de l'examen de l'affaire Mumia en raison de son implication précédente en qualité de procureur sur le même dossier et de ses déclarations favorables à la peine de mort lorsqu'il s'agissait d'homicide de policier.

L'avenir judiciaire de Mumia est désormais entre les mains du procureur général Larry Krasner élu en 2017, connu pour ses positions progressistes notamment sur l'incarcération de masse, les discriminations sociales et raciales et les agissements de la police. Lors d'une audience qui s'est déroulée le 3 décembre des policiers en civil occupaient la quasi-totalité des sièges de la salle, laissant peu de place aux

soutiens de Mumia. L'avocat de Mumia avait précisé à la Cour que des pièces réclamées pour sa défense avaient disparu. La décision du juge Tucker qui remet en cause la participation irrégulière de Ronald Castille est une victoire pour la défense. On peut donc s'orienter vers une révision du procès de Mumia et l'acquiescement de Mumia.

Dès le départ, la condamnation de Mumia a été entachée d'irrégularités. Le juge Sabot (décédé) qui l'a condamné à mort faisait partie de l'Ordre fraternel de la police. Sa greffière avait déclaré que ce juge avait dit : « nous les aiderons à faire frire ce nègre ». Durant 37 ans des audiences se sont succédé sans que Mumia obtienne la révision de son procès face à une justice raciste. Cela fait 37 ans que ce Noir américain est

condamné pour avoir soi-disant tué un policier blanc et qu'il clame son innocence. Il a été condamné et placé dans le couloir de la mort. Grâce à une forte mobilisation internationale et plusieurs mobilisations à Philadelphie, sa condamnation à mort a été annulée mais il a été condamné à la prison à vie. Mumia a subi des situations atroces depuis son emprisonnement et a échappé à la mort après plusieurs maladies. Il a beaucoup souffert d'un zona très douloureux et d'un diabète grave sans être soigné. Il a fallu plusieurs mobilisations pour qu'il obtienne des soins médicaux. Si Mumia n'avait pas reçu de soutien peut-être serait-il déjà mort mais sa détermination et sa forte volonté de se battre contre des conditions carcérales inhumaines ont compté aussi.

ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de...mois.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS

Combat ouvrier

1111 Rés. Matélie, L'Aiguille -

97 128 GOYAVE - Guadeloupe,

Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs

1111 Rés. Matélie, L'Aiguille, 97128

GOYAVE—Guadeloupe

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE

BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Composition - Impression

Imp. ERAPRESS

Commission paritaire : 51728

Site internet : www.combat-ouvrier.net

Courriel : redaction@combat-ouvrier.net